

25.11.2016 - 09:00 Uhr

Étude de PwC : Bâle IV : des déficits de capitaux de plus de 320 milliards de CHF sont possibles / Etude Strategy& « Fourth time around ? European banks confront Basel IV »

Zurich (ots) -

Des prescriptions renforcées en matière de fonds propres entraînent une hausse considérable des actifs à risque. Le renforcement des prescriptions prudentielles risque de se traduire par une pénurie de crédit pour les entreprises et d'entraîner un transfert des risques vers le secteur bancaire parallèle. Les banques devront par conséquent changer de stratégie et développer de nouveaux modèles d'affaires afin de répondre à la pression accrue sur la rentabilité. Telles sont les conclusions tirées de l'étude « Fourth time around ? European banks confront Basel IV » réalisée par Strategy&, l'entité conseil en stratégie de PwC.

Les 28 et 29 novembre 2016, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire doit adopter les réformes dites de « Bâle IV », portant sur le calcul des actifs pondérés du risque (Risk-Weighted Assets, RWA). Dans leur version actuelle, les propositions faites au titre de « Bâle IV » se traduiraient par une hausse considérable des actifs à risques des banques européennes. Selon une analyse de Strategy&, la mise en oeuvre du projet de réforme actuel équivaldrait, pour les 103 établissements bancaires européens sondés, à un accroissement des RWA de 40 % à 65 % dans les principales catégories de risques réglementaires : risque de crédit, risque de marché, risque opérationnel, risque de contrepartie de crédit et risque d'ajustement de la valeur de crédit.

La hausse des RWA liée aux propositions actuelles de « Bâle IV » occasionnerait ainsi d'importants déficits de capitaux et cela, bien que les banques européennes détiennent aujourd'hui bien davantage de capitaux que ne l'exige le régulateur. Mais leur capacité bénéficiaire ne leur permettrait pas de se doter de tous les capitaux nécessaires au respect des nouvelles prescriptions de « Bâle IV », vraisemblablement à partir de 2019. Il est donc probable que ces propositions se voient édulcorées, afin d'éviter des répercussions par trop négatives sur l'économie. « Après un débat intensif et permanent entre les principales parties intéressées, les exigences en matière de fonds propres des banques européennes connues sous l'appellation de « Bâle III » pourraient se voir renforcées de 15 %, voire 30 % au maximum. A l'issue des âpres négociations entre les différentes parties prenantes, il semble toutefois plus réaliste de chiffrer l'effet de ces réformes aux alentours de +10 % à tout au plus +20 % de fonds propres supplémentaires », explique Daniel Diemers, associé Financial Services chez PwC Strategy& Suisse.

En l'état actuel des discussions, la réforme allégée de « Bâle IV » devrait représenter un besoin en capital supplémentaire de plus de 320 milliards de CHF pour les banques en Europe. Des mesures qui les toucheraient durement en comparaison internationale. « En effet, comme les banques européennes utilisent en grande majorité des modèles de risque interne, elles ne présentent à ce jour dans leur bilans que la moitié environ des pondérations de risque moyennes de leurs concurrentes américaines. C'est la raison pour laquelle les effets de « Bâle IV » menacent de se révéler particulièrement douloureux en Europe. Et les grandes banques qui recourent beaucoup à des modèles d'évaluation interne devraient également en être fortement touchées », poursuit Daniel Diemers.

La rentabilité déjà faible des banques européennes risque de se retrouver encore davantage sous pression. Car les réformes prévues sont susceptibles d'entraîner une nouvelle baisse douloureuse du rendement des capitaux propres qui, à l'heure actuelle, n'est supérieur aux coûts de ces mêmes capitaux propres que chez quelques rares établissements. « Face à cette spirale baissière, il est également peu probable que des investisseurs sautent dans la brèche et mettent du capital à disposition dans la situation actuelle. De nouvelles réductions de coûts sont indispensables à cet égard, mais ne suffiront pas à elles seules. Beaucoup de banques ne sont tout simplement plus en mesure de couvrir elles-mêmes les coûts du capital. Qu'elles y répondent par l'externalisation, le partage de ressources ou l'automatisation et la numérisation, la pression à la baisse des coûts s'accroîtra encore dans le middle et le back office », selon Daniel Diemers. Les banques européennes devraient réagir à cette situation en réduisant progressivement leurs actifs à risque, ce qui pourrait toutefois avoir des conséquences néfastes, aussi bien sur l'économie que sur la stabilité financière. « L'économie risque de souffrir d'un assèchement du crédit. Les crédits aux PME sans notation externe et le financement immobilier d'entreprise sont tout particulièrement touchés en ce moment. Il est possible par ailleurs que le secteur bancaire externalise de manière accrue, directement ou indirectement, certains risques aux assurances ou aux caisses de pension par l'intermédiaire du marché des capitaux. Le bien-fondé d'un tel transfert de risque sur le modèle américain en termes de politique et de stabilité financière est cependant une autre question », ajoute Daniel Diemers.

Comme les réformes de « Bâle IV » entreront probablement en vigueur dès 2019, les banques européennes ont un urgent besoin de revoir leurs modèles d'affaires sous l'angle de la nouvelle réglementation et d'une rentabilité suffisante. A l'avenir, la plupart des banques traditionnelles ne seront plus en mesure de poursuivre des activités qui alourdissent fortement le bilan. « Vu la courte période dévolue à la mise en oeuvre des réformes et la portée de « Bâle IV », nous devons placer ce sujet en tête de l'agenda stratégique. Pour les banques, le développement de nouveaux modèles d'affaires et de nouveaux produits est donc aujourd'hui plus impératif que jamais », remarque Daniel Diemers. Il faudra surtout évoluer vers des modèles d'affaires dont les revenus dépendront moins du propre bilan, bien qu'en pratique, cela pose des défis non négligeables.

A propos de cette étude

L'analyse englobe les 103 banques ayant pris part à l'exercice de transparence de l'Autorité bancaire européenne (ABE) en 2015. Des établissements allemands, italiens, espagnols et français constituaient plus de la moitié de l'échantillon. Les calculs se sont concentrés sur les données recueillies auprès des banques durant le premier semestre 2015. Aucun établissement bancaire suisse n'a participé à cette analyse de l'AB.

Contact:

Daniel Diemers
Partner, PwC Strategy& Suisse
ch.linkedin.com/in/ddiemers
daniel.diemers@strategyand.ch.pwc.com

Nadja Häberli
Communications Senior Manager, PwC Suisse
ch.linkedin.com/in/nadjahaerberli
nadja.haerberli@ch.pwc.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100796102> abgerufen werden.